

CEEI-01 - Bretagne Ateliers, une des 1ères entreprises adaptées industrielles françaises

La réussite du salarié handicapé au service de votre performance



Inscrit dans le secteur concurrentiel, géré avec le souci de la compétitivité et la satisfaction du client, Bretagne Ateliers porte un projet social et industriel collectif. Avec un effectif de plus de 600 salariés, l'entreprise se singularise par l'emploi de près de 440 personnes handicapées sur 3 sites de production.

“Nous revendiquons un engagement différent” affirme Daniel Lafranche, directeur général de l'entreprise adaptée. “Notre projet économique sert la vocation sociale du groupe et notre management place l'homme au coeur de son organisation”.

Management

L'Entreprise Adaptée Bretagne Ateliers propose un management différent.



Le management Social ; gage de réussite de l'intégration.

En 35 ans d'existence, Bretagne Ateliers a permis à plus de 2600 salariés de retrouver la confiance nécessaire à un nouveau départ.

Intégration et formation, adaptation au poste, accompagnement individualisé, écoute et convivialité sont au cœur du management de l'entreprise.

Le management participatif : donne du sens au travail.

La démarche de management participatif de Bretagne Ateliers appelée CRISTAL fait progresser chaque jour les salariés, l'entreprise mais aussi ses clients.

En impliquant les équipes sur le terrain, CRISTAL aide Bretagne Ateliers à faire face aux changements et aux évolutions indispensables à l'entreprise pour accompagner au mieux ses clients.

Les actus de Bretagne Ateliers

Pour diminuer sa dépendance au secteur automobile, Bretagne Ateliers développe ses activités dans le ferroviaire avec Alstom mais aussi dans l'aéronautique...

Conscient de sa dépendance à l'égard du secteur automobile, Bretagne Ateliers a décidé de renforcer sa stratégie de diversification. Son projet s'articule autour de deux axes :

Élargir ses prestations industrielles aux secteurs ferroviaire et aéronautique. Fort de sa maîtrise du montage industriel et des flux logistiques, Bretagne Ateliers a déjà conclu de nouveaux accords avec Alstom et SNCF.

Étoffer son offre en développant des nouvelles activités pour le secteur tertiaire, en particulier la dématérialisation de documents et l'impression numérique. Les actions engagées pour de nouveaux contrats devraient porter leurs fruits dans les mois qui viennent.

Bretagne Ateliers, l'une des plus importantes Entreprises Adaptées industrielles de France, innove financièrement et émet des titres associatifs pour poursuivre sa mission sociale, consolider son développement et garantir les emplois de demain.



Des Partenaires, clients, patrons Bretons souscrivent des titres associatifs Bretagne Ateliers à hauteur de 1.050 million d'euros et accompagnent l'Entreprise Adaptée dans son développement.

Le 1^{er} septembre 2011, Bretagne Ateliers a lancé son opération d'émission de titres associatifs pour conforter de façon significative ses fonds propres et accélérer sa stratégie de diversification.

Experte et créative depuis plus de 35 ans sur le champ social et industriel, l'entreprise innove cette fois pour trouver une nouvelle source de financement. En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, Bretagne Ateliers, de part son statut associatif, n'est pas éligible aux sources de financement à vocation capitaliste classiques. L'entreprise adaptée s'est tournée vers l'émission de titres de créances, adaptés à son statut : les titres associatifs.

L'opération de levée de fonds, fixée pour un montant minimal de 500 000 euros et maximal de 2 millions d'euros, s'est clôturée le 31 décembre 2011. Elle a permis à l'association Bretagne Ateliers de réunir 1,050 millions d'euros de souscriptions auprès d'investisseurs qualifiés.

En soutenant Bretagne Ateliers, l'investisseur réalise un investissement à vocation sociale. Il contribue à l'emploi de personnes handicapées. Des clients partenaires et des patrons Bretons, convaincus de l'intérêt économique et social de l'entreprise adaptée et de son rôle sociétal majeur, se sont engagés à ses côtés pour « *participer utilement à la poursuite de cette aventure exemplaire* »

L'émission de Titres associatifs cloturée le 31.12.2011 compte 10 souscripteurs.

Mr Faber Emmanuel, Mr Pierre-Yves Legris et Mr Jean-Paul Legendre - à titre personnel.

La SAS OCDL Groupe GIBOIRE, CRAMA Bretagne Pays de Loire, TRIBALLAT Noyal SAS, la Compagnie Foncière de la MACIF, MANUTAN International, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA, le CREDIT AGRICOLE Mutuel d'Ille et Vilaine.

L'intérêt et/ou le soutien effectif manifesté par nos partenaires à l'occasion de cette levée de fonds sont pour Bretagne Ateliers, un encouragement à poursuivre sa mission : permettre à des personnes fragilisées socialement ou handicapées de retrouver une dignité par le travail professionnel.

Dotée de moyens renforcés, Bretagne Ateliers va poursuivre son développement et accélérer sa diversification. L'entreprise a élargi ses prestations industrielles aux secteurs ferroviaire et aéronautique et va étoffer son offre en développant des nouvelles activités notamment de dématérialisation de documents et d'impression numérique.



Bretagne Ateliers, l'une des plus importantes Entreprises Adaptées industrielles de France, innove financièrement et émet des titres associatifs pour poursuivre sa mission sociale, consolider son développement et garantir les emplois de (...)

À Bretagne ateliers, les salariés sont heureux

La plupart des 450 ouvriers handicapés de Bretagne ateliers travaillent à la chaîne et sont payés au Smic. Mais beaucoup se déclarent heureux. Ici, on prend le temps de parler. Et si Bretagne ateliers avait raison ? Si sa manière de manager les salariés était la bonne... Caroline Tresca vient de réaliser un documentaire de 52 minutes sur cette entreprise peu ordinaire, située à deux pas de Rennes. « **C'est vrai qu'il y a une ambiance particulière. On voit des salariés sourire, des gens heureux** », note, encore étonnée, la réalisatrice dont le film a été projeté, la semaine passée, devant le personnel de Bretagne ateliers. Des salariés heureux ? En temps de crise, c'est ce qu'on appelle un scoop !

Bretagne ateliers emploie 650 personnes dont 450 travailleurs handicapés payés au Smic. L'entreprise travaille en grande partie pour PSA : ses ouvriers assemblent des pièces pour les véhicules tels que des radiateurs. Pour Alstom, ils produisent des pièces destinées aux systèmes de suspension des TGV, et pour Leroy Merlin, ils montent des radiateurs. Un vrai travail à la chaîne.

« Ici, je suis moins stressé »

Et gare aux délais ! Si PSA doit interrompre ses chaînes de montage faute d'avoir été livré à temps, il en coûtera à Bretagne ateliers 3 000 € par minute de retard !

Et pourtant, Dominique l'assure : « **Ici, je suis moins stressé. Il y a moins de pression.** » Cet homme, qui a traversé une grave dépression, sait de quoi il parle. Il a travaillé près de 10 ans à la chaîne, à PSA. « **Là-bas, j'avais l'impression d'être un robot. Je faisais les 2X8. Ici, je travaille de 8 h à 17 h** », précise-t-il.

À quelques pas de lui, une autre femme sourit. C'est la responsable des ressources humaines, Koulmig Cheney. Deux jours par mois, elle fait le tour des ateliers et s'enquiert du bien-être de chaque salarié. « **Je ne suis pas sûre qu'une autre entreprise me laisserait agir ainsi. Mais ici, toute la stratégie de l'entreprise est basée sur l'être humain** », assure-t-elle.

« On regarde ce qu'il peut faire... »

L'un des salariés peine à suivre la cadence ? « **C'est toute l'équipe qui l'aide** », assure Rémi, qui prépare 450 câbles électriques par jour. Un salarié a un handicap au dos ? « **On regarde ce qu'il peut faire, plutôt que ce qu'il ne peut pas faire. Et on adapte son poste** », précise Gérard Toussaint, coordonnateur de projets à Bretagne ateliers.

C'est tout l'esprit de l'entreprise. « **Face à certaines situations, on est tous handicapés. Le but est de trouver la situation où on ne l'est pas** », indique un chef d'équipe. Et le résultat est parfois surprenant...

Pour les besoins du marché avec Alstom, 16 salariés handicapés viennent de suivre une formation de monteur en systèmes mécanisés équivalente à un CAP. « **Cela se passe bien** », reconnaît François qui vient d'achever ses cours. S'il obtient son examen, en janvier, ce sera son premier diplôme...

Cette entreprise-là existe. On aurait presque du mal à le croire...